

# COMMUNE DE SERMAISES

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 juillet 2014

Nombre de conseillers en exercice : 19 – Présents : 13 – procurations : 3 - Votants : 16

Le dix sept juillet deux mille quatorze à vingt heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué s'est réuni à la mairie en session ordinaire, sous la présidence de M. James BRUNEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 9 juillet 2014

Présents : M. BRUNEAU James, Maire – Mme AUVRAY Chantal - M. BOHN Gérard – M. POISSON Joël – Mme LETULLIER Dominique – Mme PIETREMENT Janine, adjoints – Mme LEMAIRE Audrey – Mme PEURON Françoise – Mme MACE Sophie - M. COULON Joël – M. CHALANDARD Jean-Louis – Mme DOZIAS Véronique – M. PECQUENARD Denis – Mme DELBONNEL Christine.

Absents excusés : M. BOUILLON Robert qui a donné procuration à M. POISSON Joël  
M. RIVET Vincent qui a donné procuration à M. PECQUENARD Denis  
M. MERCIER Denis qui a donné procuration à Mme LEMAIRE Audrey

Absents : M. ROSE Yannick - Mme DINARD Valérie - Mme DELBONNEL Christine.

Secrétaire de séance : Mme LETULLIER Dominique

### I - OBSERVATIONS SUR LE COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 23 juin 2014

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### II - DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**DECIDE** de ne pas faire valoir son droit de préemption sur les immeubles appartenant à :

- M. GOUVEIA DA SILVA Raoul pour un terrain situé 50ter, route de Malesherbes
- Consorts MARCILLE pour une maison 40, route de Malesherbes
- Consorts BRETONNET pour une maison 44, rue de Paris
- 

### III – DEMANDE DE BRANCHEMENT AU RESEAU EAUX USEES – PARTICIPATION DU PROPRIETAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le devis de l'Entreprise E.T.P. pour un montant de 8 118,00 € H.T. pour la construction d'un branchement d'eaux usées au terrain appartenant à M. FAURE situé boulevard des Anciens Fossés

**FIXE** à 80 % du montant hors taxes du devis la participation de M. FAURE, propriétaire, soit la somme de **6 494,40 €**

### IV – DEMANDE DE CONSTRUCTION D'UN BATEAU – PARTICIPATION DU PROPRIETAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le devis de l'Entreprise E.T.P. pour un montant de 1 950,00 € H.T. pour la construction d'un bateau, rue de Chartres, pour l'immeuble appartenant à la SCI J.V.V. Associés.

**FIXE** à 80 % du montant hors taxes du devis la participation du propriétaire, soit la somme de **1 560 €**

### V – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES EAU ET ASSAINISSEMENT – ANNULATION DE TITRES – VIREMENTS DE CREDITS

Le Conseil municipal,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**1 – ACCEPTE**, suite à une ordonnance du Tribunal d'instance d'Orléans, l'annulation d'une créance de Mme DOUBEL Lola pour un montant de 117,99 € sur le budget annexe de l'eau et de 43,55 € sur le budget annexe de l'assainissement.

**2 – DECIDE**, Suite à une demande de la trésorerie de Malesherbes pour l'annulation d'un OTD, l'annulation d'une facture de Mme LAMA et l'émission d'une facture au nom de M. CHEVET pour un montant de 365,23 € H.T.

**3 – DECIDE**, suite à une fuite d'eau, l'annulation d'une partie de la facture de M. BANIEL Antoine pour un montant de 357,71 € H.T.

**4 – DECIDE** les virements et augmentations de crédits ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL			
Dépenses de fonctionnement :			
Chap. 68	Art. 6811	Dotation aux amortissements	+ 7748
Chap. 011	Art. 61522	Entretien des bâtiments	- 7448
Dépenses d'investissement :			
Chap. 21	Art. 21318	Travaux sur bâtiments	+ 7 448
Recettes d'investissement :			
Chap. 040	Art. 28...	Amortissements des immobilisations	+ 7448

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement :			
Chap. 65	Art. 6541	Annulation de créances	+ 903
Recettes de fonctionnement :			
Chap. 042	Art. 777	Amortissements des subventions	+ 903
Dépenses d'investissement :			
Chap. 040	Art. 1391	Amortissements des subventions	+ 903
Chap. 21	Art. 2183	Acquisition matériel bureau	- 903

#### VI – RAPPORT 2013 SUR LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU

Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le rapport annuel 2013 du service de l'eau.

#### VII – RAPPORT 2013 SUR LA QUALITE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le rapport annuel 2013 du service de l'assainissement.

#### VIII - RAPPORT 2013 SUR LA QUALITE DU SERVICE DU SPANC

Le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du SPANC est communiqué, pour information, aux membres du conseil.

#### IX – SALLE CULTURELLE - MANIFESTATIONS

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer un contrat avec l'orchestre de l'école de musique des Terres Puiseautines et DOGORA pour un concert organisé le samedi 18 octobre 2014 et dont la participation aux frais de fonctionnement s'élève à 370 €.

☞ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer un contrat avec M. FLAVIEN pour l'organisation d'un stage « ateliers du cirque » pour les enfants de Sermaises qui se déroulera du 20 au 24 octobre 2014 (vacances de Toussaint) pour un montant de 1 055 € T.T.C.

**FIXE** à 45 € le montant de la participation des stagiaires.

☞ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer un contrat avec FREQUENCE 47 pour le spectacle de Noël destiné aux enfants de Sermaises et présenté par M. FLAVIEN, jongleur, pour un montant de 1 266 €. T.T.C.

Il est rappelé que le marché de Noël aura lieu le 30 novembre 2014.

#### X – DIAGNOSTIC DES RESEAUX AEP, EU et EP – APPEL D'OFFRES

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer une consultation en vue du diagnostic des réseaux eau potable, eaux usées et eaux pluviales.

#### IX – QUESTIONS DIVERSES

- Le compte rendu de la réunion du SIERP du 30 avril 2014 est remis à chaque conseiller ;  
☞ Dans le cadre du programme FACE de dissimulation des réseaux électriques, le conseil **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre rang afin de faire bénéficier la commune d'une prise en charge à 100 % par la SICAP des travaux d'enfouissement futurs.

#### X – INFORMATIONS DIVERSES

- Le Conseil Général a attribué une subvention de **1 290 €** pour la soirée théâtrale, mais précise qu'à compter de 2015, il ne pourra garantir son soutien aux animations culturelles compte tenu de la situation instable pour l'avenir des départements et de la situation financière rencontrée.
- Montant de la taxe additionnelle aux droits de mutation versée par le Département au titre de l'année 2014 : **41 799,14 €** (P.M. : 35 032,56 en 2013 – prévision B.P. 2014 : 30 000 €).
- Le compte rendu de la réunion de la C.C.P.B. du 19 juin 2014 est remis à chaque conseiller.
- Monsieur le Maire informe le conseil que les travaux de mise en place du système de vidéosurveillance sont en cours d'achèvement et présente un diaporama de photos réalisées pour les essais des caméras déjà en place.
- le tir du feu d'artifice est fixé au samedi 6 septembre 2014.
- Une visite de la station d'épuration et du forage intercommunal du S.I.Vo.M. sera organisée pour les conseillers.

Le Maire,



J. BRUNEAU